

Février
2017

Avec la réforme du collège et la disparition du redoublement, l'organisation pédagogique des lycées devra changer pour s'adapter, et retrouver un rôle de diversification des parcours pour la préparation au post-bac. Mais **en attendant une réforme de fond du lycée**, le Sgen-CFDT revendique une même 2nde (générale, technologique et professionnelle – cf. tract) pour tous les élèves, quel que soit le cycle terminal qu'ils choisiront. En effet, la classe de 2nde porte des enjeux importants d'orientation pour les élèves, et de conditions de travail pour les enseignants ; sa structure et son fonctionnement doivent donc être modifiés pour les affronter.

Aujourd'hui, la classe de 2nde (GT ou professionnelle) est la classe de tous les malaises :

► **Pour les 2nde pro** : une partie des élèves s'y retrouvent en difficulté et peu motivés car parfois affectés dans une spécialité qu'ils n'ont pas choisie, et malgré la possibilité théorique de pouvoir en changer sur le papier jusqu'à la Toussaint, ils restent coincés au minimum dans leur établissement.

L'âge précoce de ces élèves peut aussi poser des difficultés pour les périodes de formation en entreprises.

► **Pour les 2nde GT** : une partie importante des élèves se retrouve en échec dès le premier trimestre : certains parce qu'ils n'arrivent pas à s'adapter aux exigences de cette classe particulière, dont le rôle est essentiellement de les trier pour sélectionner ceux qui iront en S, puis en ES et L, puis... une partie de ces élèves n'a d'ailleurs pas choisi le lycée GT, mais n'a pas obtenu d'affectation en LP.

Les classes sont donc d'une grande hétérogénéité, avec des programmes adaptés ni aux plus faibles, ni aux plus forts (et l'élève « moyen » a tendance à devenir de plus en plus rare), les emplois du temps sont trop lourds (les options y prennent beaucoup de place, et beaucoup d'élèves en prennent pour choisir leur lycée), les enseignements d'exploration (EE) sont détournés (par une évaluation notée, dans le bulletin qui, de fait, devient un outil de détermination). L'accompagnement personnalisé imposé à deux heures hebdomadaire ne joue pas son rôle d'amortisseur, le tutorat est quasi inexistant et les moyens en dotation horaire globalisée (DHG) insuffisants pour permettre des effectifs allégés afin d'adapter les pratiques, la majorité des cours a donc lieu à 35.

Changer l'organisation de la classe de 2nde doit permettre à l'élève :

► **D'entrer dans le cursus bac-3/bac+3** : après le socle commun, il s'agit pour l'élève de rentrer dans un parcours qui s'inscrit dans une perspective au-delà du baccalauréat. La classe de 2nde en est la première étape.

► **De mieux explorer les champs d'études possibles** : la classe de 2nde doit être un moment dans la scolarité de l'élève qui lui permet d'expérimenter (alors que jusque-là il devait suivre tous les enseignements proposés), mais sans que ces choix ne soient déterminants ou définitifs. Le cycle terminal sera différencié, il est donc important d'avoir la possibilité d'explorer divers domaines d'études ultérieurs avant de se décider.

► **D'avoir un temps de réflexion pour élaborer son projet de parcours au lycée et envisager celui d'après le lycée** : la fluidité imposée des parcours contraint désormais chaque élève à

mener une scolarité rapide, « normale », sans aucun redoublement possible, quelle que soit sa maîtrise réelle des compétences et des connaissances. La classe de seconde doit donc être un palier (ou un sas) pour faire le point avant de réaliser des choix pour son cursus. Ce temps doit donc être celui de la réflexion pendant lequel l'élève peut être accompagné fortement s'il en a besoin (cf. tract CPA)

► **De consolider les compétences du socle pour ceux qui en ont une maîtrise fragile ou insuffisante** : certains des élèves qui sont en Seconde ont besoin, pour poursuivre leur parcours, d'appuis sûrs que leur scolarité précédente n'a pas forcément permis de construire. La classe de Seconde doit avoir ce rôle, en identifiant de façon personnalisée les points du socle peu maîtrisés et il faut prendre le temps pendant cette année charnière de les consolider.

La 2^{nde} GTP comprend une organisation avec des temps communs à tous et des temps de différenciation :

► **Un tronc commun limité** à une quinzaine d'heures hebdomadaires : la 2^{nde} indifférenciée s'adresse à tous les élèves : elle accueille donc un public hétérogène avant que chaque élève ne puisse suivre son propre parcours. Les temps « classiques » des cours qui permettent de faire vivre la mixité des publics doivent rester limités, car la classe de 2^{nde} n'a pas vocation à être une 3^e bis. Mais ces temps sont importants pour permettre de faire vivre la mixité dans le lycée.

► **Une organisation en modules semestriels pour les autres enseignements**, qui sont autant de possibles explorations de domaines variés. Ces modules sont répertoriés dans un « pass », pour garder la trace du cheminement parcouru. Ces modules doivent permettre aux élèves de faire des choix en ayant expérimenté réellement les futurs enseignements qu'ils suivront ou non plus tard, notamment des enseignements professionnels ou technologiques (qui sont nouveaux), et de réaliser éventuellement une (ou plusieurs ?) période de formation en entreprise. Cela doit éviter des erreurs d'orientation faites sur des représentations fausses.

► **Un dispositif d'accompagnement renforcé**, porté et mis en lumière par un compte personnel d'accompagnement (cf. tract CPA) :

- abondé en fonction des besoins des élèves dans sa part variable ;
- avec des modalités variées, discutées collectivement en conseil pédagogique par les équipes pédagogiques, et enrichies par la consultation du conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) ;
- organisé avec un groupe de référence multi-âge et un adulte de la communauté éducative référent (enseignant, CPE...), qui conseille l'élève pour ses choix d'accompagnement personnalisé (AP) et d'orientation ;
- qui fait une part importante aux relations avec les familles.

L'accompagnement des élèves sera le véritable enjeu de cette classe GTP pour éviter que les élèves ne fassent des choix par défaut comme c'est encore trop souvent le cas. Tous les personnels des équipes éducatives doivent concourir à cela. Le temps de cet accompagnement est donc un temps de travail devant élève, qui fait partie du service. Cela nécessite aussi des temps de formation et de concertation, qui doivent aussi être reconnus comme du temps de travail, par des modalités qui peuvent être variées – pondérations, indemnités pour mission particulière (IMP) par exemple. Des moyens supplémentaires doivent donc être alloués pour cette classe de 2^{nde} GTP.

Pour le Sgen-CFDT s'il est urgent d'ouvrir la discussion pour changer le baccalauréat, et lui redonner son double rôle de certification et de 1er diplôme de l'enseignement supérieur, sa mise en place nécessitera du temps et des débats. Mais il est possible dès aujourd'hui de modifier la classe de 2^{nde}.